

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix-Travail-Patrie
REGION DU NORD
DEPARTEMENT DU FARO
COMMUNE DE BÉKA
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
NORTH REGION
FARO DIVISION
BEKA COUNCIL
GENERAL SECRETARY

DECISION N° 04 /D/C-BEKA/SG/2023

Portant attribution définitive de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/C-BEKA/CIPM/2023 du 28 février 2023 pour les travaux de construction d'un dalot à Mayel Lenara Petel, Commune de Béka, Département du Faro.

Le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage)

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu l'Arrêté N°00336/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Béka ;
Vu la Circulaire N° 0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/C-BEKA/CIPM/2023 du 28 février 2023 ;
Vu Le procès-verbal N° _____ du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Béka ayant sanctionné la séance de proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1 : L'Entreprise ci-après citée est pour compter de la date de la signature de la présente Décision retenue comme attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

Allotissement	Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution	Observation
Lot unique	Le Maire de la Commune de Béka	Mayel Lenara Petel	ETS YOUSSEOUF, B.P. : 493 Garoua, tél. : (+237) 699 206 202/676 443 450.	26 993 940	Trois (03) mois	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage)
- P-CIPM/BEKA
- DDMAP/FARO
- DDEPAT/FARO
- CFD/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO
- DOSSIER

Béka, le 10 AVR 2023

